



PROCÉDURES POUR LA FOURNITURE DES SUBVENTIONS DE LOCATION

QUEL EST LE SOUTIEN FINANCIER QUE JE VAIS RECEVOIR?

En signant un bail à leur nom, les bénéficiaires perçoivent des allocations-logement versées sur leur compte bancaire personnel. Les montants des aides au loyer sont versés en fonction de la taille de la famille et se composent de :

- **Contribution au début d'une vie autonome**, qui devrait contribuer au paiement de la garantie locative et aux premiers frais d'installation (ex : achat d'équipement ménager, mobilier...).
- **Contribution aux dépenses de location**, qui est versée mensuellement et permet de couvrir le coût de la location d'une maison et les dépenses associées aux coûts des services publics de base .

Le versement initial se compose de la contribution aux dépenses occasionnées par le début de la vie autonome ainsi qu'aux frais de location du premier mois et est versé en **deux versements** selon le **tableau** suivant, qui indique également les montants de la contribution aux dépenses locatives.

COMMENT PUIS-JE RECEVOIR LE 1er VERSEMENT DU PAIEMENT INITIAL?

Quels documents est-ce que je dois fournir à l'équipe HELIOS?

- Copies des **documents d'identification** de tous les membres de la famille
- **Un contrat de location** signé et accepté électroniquement sur **TaxisNet** de toutes les parties
- Preuve de votre compte **IBAN**
- Preuve du compte **IBAN** du propriétaire

Où est-ce que je dois présenter les documents?

Vous devez soumettre les documents **en personne** au personnel HELIOS soit lors des visites d'équipe aux centres d'hébergement ouverts ou aux hôtels du projet PHILOXENIA, soit au Centre d'Apprentissage et d'Intégration le plus proche de chez vous.

Si vous vivez dans une région éloignée et n'avez pas accès aux centres d'Apprentissage et d'Intégration, vous pouvez envoyer tous les documents nécessaires par e-mail à iom_helios_info@iom.int

IMPORTANT! Dès la réception de votre 1er versement, vous **devez** quitter immédiatement votre lieu de résidence actuel et emménager dans l'appartement que vous avez loué dans le cadre du projet HELIOS dans le délai de **30 jours au plus tard**.

TAILLE DU FOYER	1er versement du paiement initial (constitué d'une partie du montant contribué au début de la vie autonome)	2ème versement du paiement initial (constitué du montant restant de la contribution au début de la vie autonome et aux frais de location du 1er mois)	Contribution mensuelle aux frais locatives fournie après le paiement initial (A partir du 2ème mois)
	Elle est versée sur présentation du contrat de location et d'autres documents (voir documents de la 1ère tranche du paiement initial)	Elle est versée après la confirmation de sortie du système d'accueil et de la présentation du reçu de paiement du 1er loyer	Elle est versée mensuellement sur présentation d'un reçu de paiement des charges locatives
1	350 €	350 €	230 €
2	650 €	650 €	420 €
3	775 €	775 €	550 €
4 à 5	900 €	900 €	650 €
6+	1.150 €	1.150 €	800 €

ATTENTION! Le paiement en espèce au propriétaire de l' appartement n'est **PAS** accepté aux remboursements mensuels!

CONTACTEZ-NOUS

Vous pouvez toujours joindre nos équipes stationnées dans les centres d'Intégration et d'Apprentissage HELIOS du Lundi au Vendredi, de 9h30 à 16h30.

Une liste complète des emplacements des Centres d'Apprentissage et d'Intégration HELIOS est disponible sur: www.greece.iom.int et facebook.com/heliosintegration.

OU BIEN

Aux numéros WhatsApp suivants de 9h00 à 15h00 du Lundi au Vendredi ; Vous pouvez également atteindre les numéros à un moment différent et laisser un message :

NUMÉRO WHATSAPP

LANGUES

+ 30 690 665 6134	Arabe
+ 30 690 695 6107	Kurmanji – Sorani - Turc
+ 30 690 986 8980	Anglais -Grecque -Français - Ukrainien
+ 30 690 665 6125	Farsi – Pashto-Urdu - Hindi - Punjabi

COMMENT PUIS-JE RECEVOIR LA 2ème DOSE ET LES VERSEMENTS MENSUELS?

Quels documents dois-je fournir à l'équipe HELIOS?

2ème versement du paiement initial

- ✓ **Un reçu bancaire** du dépôt mensuel du loyer.
- ✓ **Le certificat de votre sortie** du centre précédent d'hébergement

Subventions mensuelles (après le 2nd versement du versement initial)

- ✓ **Un reçu bancaire** du dépôt mensuel du loyer
- ✓ **Impression récente** (jusqu'à 30 jours) du contrat de location par **TaxisNet**

Visite de l'appartement loué: Préalablement au versement de toute aide au logement, une visite peut être effectuée pour s'assurer des conditions de vie à l'appartement loué et des critères de qualité fixés par le projet HELIOS.

Où est-ce que je dois présenter les documents?

Vous devez remettre vos reçus de paiement mensuel en **personne** au personnel de HELIOS désigné au Centre d'Intégration et d'Apprentissage le plus proche de l'endroit où vous habitez ou bien, là où vous assistez à vos cours d'intégration. Si vous ne pouvez pas visiter l'un de nos Centres, vous pouvez nous contacter pour obtenir des instructions sur les

EXEMPLES DES DOCUMENTS AVEC COMPTE IBAN ET INFORMATIONS DU TITULAIRE DU COMPTE

Nom et prénom du titulaire du compte

IBAN

Nom et prénom du titulaire du compte

IBAN

EXEMPLE DE CONTRAT DE LOCATION (TAXISNET) AVEC DATE D'ACCEPTATION

ΑΑΔΕ
Ανεξάρτητη Αρχή
Δημοσίων Εσόδων

ΑΝΤΙΓΡΑΦΟ ΥΠΟΒΛΗΘΕΙΣΑΣ ΔΗΛΩΣΗΣ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΩΝ ΣΤΟΙΧΕΙΩΝ ΜΙΣΘΩΣΗΣ
ΑΚΙΝΗΤΗΣ ΠΕΡΙΟΥΣΙΑΣ
(ΗΜΕΡΟΜΗΝΙΑ ΔΗΜΙΟΥΡΓΙΑΣ ΤΟΥ ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΥ 24/10/2019)

ΑΡ. ΔΗΛΩΣΗΣ	123456789	ΗΜ/ΝΙΑ ΥΠΟΒΟΛΗΣ	24/10/2019
ΣΤΟΙΧΕΙΑ ΕΚΜΙΣΘΩΤΗ: Α/Α 1			
Κύριος	(ΑΦΜ) [redacted] Δηλούντος: [redacted]	Ποσοστό	100
ΣΤΟΙΧΕΙΑ ΜΙΣΘΩΤΗ: Α/Α 1 ΓΙΑ ΧΡΗΣΗ ΤΟΥ ΟΠΟΙΟΥ ΕΚΔΟΘΗΚΕ ΤΟ ΠΑΡΟΝ			
ΟΝΟΜΑΤΕΠΩΝΥΜΟ/ΕΠΩΝΥΜΙΑ	(Α.Φ.Μ.) [redacted]	Ημ/νία Αποδοχής	24/10/2019
ΣΤΟΙΧΕΙΑ ΜΙΣΘΩΣΗΣ			
ΕΙΔΟΣ ΜΙΣΘΩΣΗΣ	Αστική (Κατοικίας)	ΗΜ/ΝΙΑ ΥΠΟΓΡΑΦΗΣ	22/10/2019
ΣΥΝΟΛΙΚΟ ΜΗΝΙΑΙΟ ΜΙΣΘΩΜΑ	300,00 €	ΤΟ ΜΙΣΘΩΜΑ ΠΡΟΣΔΙΟΡΙΖΕΤΑΙ ΣΕ ΕΙΔΟΣ	ΟΧΙ
ΕΠΙΤΡΕΠΕΤΑΙ Η ΕΚΜΙΣΘΩΣΗ ΜΕΣΩ ΗΛΕΚΤ. ΠΛΑΤΦΟΡΜΑΣ ΒΑΣΕΙ ΤΟΥ ΑΡΘΡΟΥ 111, Ν. 4446/2016		ΠΕΡΙΟΔΟΣ ΙΣΧΥΟΣ	24/10/2019 - 31/10/2020

Σελίδα 1.

Entré en vigueur au plus tard 2 mois avant la date d'inscription et la date de dépôt de la candidature.